
MESSAGE POUR LA JOURNÉE DU 1^{ER} MAI 2000



En cette journée internationale des travailleurs et travailleuses, en cette fête liturgique de saint Joseph Ouvrier, nous voulons témoigner notre reconnaissance et notre admiration à l'endroit de tous ceux et celles qui édifient aujourd'hui notre monde moderne. En cette année jubilaire 2000, toute dédiée à Jésus qui nous a apporté « l'Évangile du travail » et qui fut lui-même un travailleur, nous voulons témoigner d'un profond respect pour les 197 300 travailleurs et les 168 400 travailleuses du Nouveau-Brunswick, demander pour eux et avec eux une meilleure répartition des richesses et leur souhaiter un jour de repos hebdomadaire bénéfique.

PRIÈRE QUOTIDIENNE

À l'aube de ce jour, nous faisons nôtre la prière de toute l'Église : « Tu demandes à l'humanité, Dieu Créateur, de se perfectionner de jour en jour et d'achever par son travail l'oeuvre immense de la création; aide-nous à faire que tous les hommes et toutes les femmes aient des conditions de travail qui respectent leur dignité, qu'en s'efforçant d'améliorer leur propre sort, ils agissent avec un esprit de solidarité et de service. »

LA PASSION DU TRAVAIL

Avec la santé, le travail constitue la principale richesse de l'être humain. Tout comme nos ancêtres, les gens de notre époque ne peuvent trouver leur bonheur que dans un travail qu'ils aiment et qu'ils sentent utile à leur entourage. Ils veulent un travail qui leur permette de gagner honorablement leur vie, un travail qui soit bienfaisant à ceux et à celles dont ils ont la charge, un travail qui serve à l'ensemble de la population. Si la création d'emplois durables et bien rémunérés demeurent un idéal concret, il importe de féliciter les personnes et les groupes qui ne ménagent aucun effort pour que cet idéal soit atteint: employeurs, employés, syndicats, conseils du travail, gouvernements. Le travail constitue un bien précieux qu'il importe de protéger et de sauvegarder.

DIGNITÉ DE TOUTE PERSONNE

L'une des caractéristiques de l'année jubilaire, selon la tradition biblique, concerne la libération des gens, de toutes les sortes d'esclavage. Au coeur du monde du travail, de dures contraintes se sont glissées qui empêchent la liberté et le bonheur. Lorsque la machine devient plus importante que l'être humain, lorsque le profit l'emporte sur la qualité de vie des personnes employées, lorsque la cadence du travail se fait en un rythme inhumain, il est plus que temps d'évaluer ce qui prévaut vraiment dans l'usine, l'entrepôt ou le chantier. Lorsque les gens, hommes ou femmes, sortent de leur travail, meurtris, exténués, abasourdis, il y a une nécessité de revoir les conditions de travail. Il y a de bonnes fatigues, bien normales après des efforts continus, mais des fatigues excessives quotidiennes sont des indices d'une qualité de travail à améliorer. En toute circonstance, le travailleur, la travailleuse doit ressentir respect dignité, considération. Les organisations syndicales, qui représentent au Nouveau-Brunswick 22.4 % des travailleurs et des travailleuses, contribuent grandement à ce respect des personnes.

Une deuxième caractéristique de l'année jubilaire porte sur la redistribution des richesses. Lors d'un jubilé, l'on remettait les dettes. Cette obligation biblique pourrait se traduire aujourd'hui par une redistribution des

biens produits. Alors qu'un écart grandissant entre riches et pauvres devient le lot de notre société, nous ne devons pas tolérer un tel désordre. De riches compagnies multinationales qui ne paient pas d'impôts, bénéficient des largesses des gouvernements: le Front Commun pour la justice sociale au Nouveau-Brunswick a présenté à l'ensemble de la population, des chiffres des plus éloquentes. Les bénéficiaires de l'aide sociale doivent tenter de survivre avec des prestations bien en dessous du seuil de la pauvreté. La flambée des prix du pétrole en est l'un des exemples les plus criants: une hausse vertigineuse qui se répercute sur l'ensemble des produits que doivent consommer les gens de nos milieux. Six personnes les plus riches de notre monde disposent d'un revenu supérieur à celui des 250 millions de personnes les plus pauvres de la terre. 70 % des pauvres du monde sont des femmes. Ces écarts grandissants entre riches et pauvres sont vraiment scandaleux. Au sein du peuple de Dieu, il ne devait pas avoir de pauvres. Les ressources de notre terre ont été créées par Dieu et mises à la disposition de toute l'humanité : c'est là l'objet de notre foi. La terre appartient à Dieu. Le psaume 94 nous le redit constamment: « Oui, le grand Dieu, c'est le Seigneur. Il tient en main les profondeurs de la terre et les sommets des montagnes sont à lui; à lui la mer, c'est lui qui l'a faite, et les terres, car ses mains les ont pétries. »

SITUATIONS INACCEPTABLES

Il nous faut à nouveau attirer l'attention de nos gouvernements, notamment au sujet des chômeurs et des travailleurs saisonniers. La réforme de l'assurance-chômage a contribué à créer de nouveaux pauvres ou encore à faire grandir l'écart entre riches et pauvres: la durée de l'attente, le montant des prestations versées, le nombre de ces prestations sont autant de facteurs qui appauvrissent les gens de chez nous. Il est inacceptable que la caisse de l'assurance-emploi regorge de milliards de dollars et que des chômeurs ne peuvent recevoir des prestations plus équitables pour lesquelles ils ont pourtant contribué avec leurs employeurs. Avec tous ces milliards, ne pourrait-on pas redonner en toute justice un peu de répit pour ces travailleurs affligés par le chômage? Ne pourrait-on pas contribuer à la création d'emplois plus durables et mieux rémunérés?

REPOS HEBDOMADAIRE

Avec l'arrivée des nouvelles technologies et l'ouverture des centres d'achat le dimanche, il y a risque de faire disparaître plusieurs de nos valeurs traditionnelles, l'un des éléments qui ont marqué et façonné notre société: le repos dominical. Les premières pages de la Bible nous ont fait connaître Dieu à la fois à l'oeuvre et au repos. En cette fête des travailleurs et travailleuses, il importe de considérer le sort que nous leur faisons lorsqu'ils sont contraints de travailler le dimanche; certains perdraient tout simplement leur emploi s'ils n'acceptaient pas de se rendre le dimanche au travail. Il importe de considérer les répercussions sur leurs familles également. Il nous semble majeur de revoir certaines législations à cet égard afin d'assurer à toute personne un temps légitime de repos: il en va du plus grand bien de notre société elle-même.

NOUVEAU MILLÉNAIRE

Que l'année 2000 constitue pour nos compatriotes, hommes et femmes, un temps favorable à un travail bien rémunéré. Que le chômage qui atteint de si grandes couches de notre société, soit de plus en plus banni. Que la Marche mondiale des femmes permette de faire disparaître toutes traces d'injustices et de pauvreté. Que les travailleuses et les travailleurs se souviennent longtemps des bienfaits de l'An 2000.

- + Mgr Ernest Léger, archevêque de Moncton
- + Mgr André Richard, c.s.c., évêque de Bathurst
- + Mgr Faber MacDonald, évêque de St-Jean
- + Mgr François Thibodeau, c.j.m., évêque d'Edmundston

« Quelques mots de notre Évêque » (26 avril 2000)